

## AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 7 juin 2021, sur demande du Président du Conseil départemental du Var, le Préfet du Var a prescrit l'ouverture des enquêtes publique et parcellaire nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du carrefour giratoire RD 14 / RD 61, sur le territoire de la commune de Grimaud, au bénéfice du Conseil départemental du Var.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est le Conseil départemental du Var – Direction des infrastructures et de la mobilité – Pôle ingénierie – 390, avenue des Lices – CS 41303 – 83076 Toulon cedex.

**Le commissaire enquêteur est M. Jean-Charles REY.** En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption des enquêtes.

La commune concernée par ces enquêtes est : Grimaud.

**Le siège des enquêtes est fixé en mairie de Grimaud.**

**Les enquêtes se tiendront du lundi 12 juillet 2021 au lundi 2 août 2021 inclus,** soit 22 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée des enquêtes, le dossier complet, comprenant le dossier d'enquête publique et le dossier d'enquête parcellaire, est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône *enquêtes publiques en bas de la page d'accueil* / rubrique *enquêtes publiques en cours hors ICPE*).

- sur support papier, en mairie de Grimaud. Le public, les propriétaires et les tiers intéressés pourront consigner leurs observations et propositions directement sur un registre d'enquête dédié à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieu des enquêtes	Jours	Heures
Mairie de Grimaud Rue de la Mairie 83310 Grimaud	Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 17h30

- sur un poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute leur durée.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête correspondant tenu à disposition au siège des enquêtes.

Les observations et propositions pourront être formulées par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

[rd14grimaud-epvar@administrations83.net](mailto:rd14grimaud-epvar@administrations83.net) .

Ces courriels seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet :

<http://www.var.gouv.fr/amenagement-du-carrefour-giratoire-rd-14-rd-61-a9797.html> .

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu des enquêtes, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Mairie de Grimaud Rue de la Mairie 83310 Grimaud Salle du Conseil	Lundi 12 juillet 2021	8h30 à 12h30
	Jeudi 15 juillet 2021	13h30 à 17h30
	Mardi 20 juillet 2021	13h30 à 17h30
	Vendredi 23 juillet 2021	8h30 à 12h30
	Mercredi 28 juillet 2021	8h30 à 12h30
	Lundi 2 août 2021	13h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Grimaud, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire en écrivant : soit au Conseil départemental du Var – Direction des infrastructures et de la mobilité – Pôle ingénierie – 390, avenue des Lices – CS 41303 – 83076 Toulon cedex ; soit à l'adresse courriel suivante : [cdonnat@var.fr](mailto:cdonnat@var.fr) .